

<p style="text-align: center;"><b>COMITÉ de VILLAGE</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LE FOUR / LES JACQUETS /PIQUEY – 11 MAI 2021</b></p> <p style="text-align: center;"><b>RELEVÉ DE DÉCISIONS</b></p>
--

**Présents :**

- Hervé Radou
- Serge Martin (retard)
- Marie Christine Duché
- Isabelle Guérout
- Jean Michel Dalléas
- Bernard Carles
- François Chivaille
- Elisabeth de Montillet
- Patrick Cuyamendous
- Monique Bretou
- Denis Hochedez
- Philippe Lemercier

**OUVERTURE**

- M. le Maire remercie les participants de leur engagement
- Volonté de l'équipe municipale de développer la démocratie participative et de se rapprocher des citoyens : conseils de village, pour améliorer le cadre de vie au quotidien, le comité de suivi des associations,
- M. le Maire aurait souhaité réunir ces conseils plus tôt et en présentiel, mais en raison du contexte sanitaire la Ville a choisi de réunir ces conseils en visio-conférence avant la saison
- Rôle du comité : donner des informations et surtout proposer des idées pour répondre aux préoccupations des habitants des villages du Four, des Jacquets, de petit et de grand Piquey, au plus près du terrain
- Président : David Lafforgue, et animateur, Manuel Rulier
- Au terme des échanges : rapporteur et secrétaires pour faire avancer les solutions concrètes au cadre de vie

**PRÉSENTATION**

**David Lafforgue** : habitant de Petit Piquey depuis 15 ans, conseiller municipal,

**Manuel Rulier** : modérateur

**Rappel**

- Rôle du conseil de village : améliorer la qualité de vie et le bien vivre ensemble, faire émerger des projets de terrain liés au village  
Les membres constituent le noyau dur et peuvent être sollicités par les autres habitants
- Composition : 18 citoyens membres, 2 réunions/an avec restitution de chacune à M. le Maire et son équipe.

- **Répartition des rôles :**
  - o Président : participe à l'ordre du jour, répond aux questions sur l'action municipale
  - o Animateur : conduit et modère les débats
  - o Rapporteur : membre du comité qui rapporte les projets au Maire
  - o Secrétaires : établissent le compte-rendu qui sera transmis au Maire
  - o 2 conseils de villages / an et une plénière avec tous les conseils
- Les membres choisissent les membres du bureau sous 8 jours : rapporteur et secrétaires de séance
- La Ville se charge de la prise de note pour le conseil d'installation et de la création d'une adresse mail dédiée au conseil de village. En cas de question : [secretariat.lr@legecapferret.fr](mailto:secretariat.lr@legecapferret.fr)
- Les citoyens membres établissent leur méthode de travail : groupe WhatsApp, réunions de terrain dès que la règlementation le permettra, etc...). Ils sont tous d'accord pour transmettre leur adresse mail et leur portable aux autres membres du groupe, et mettre en ligne les relevés de décisions une fois présentés au Maire.
- Rappel : les citoyens transmettent le règlement des conseils signés au secrétariat.
- Restitution à M. le Maire sous un mois.

**La Ville a reçu les questions des citoyens et les en remercie. Objectif : en tirer 3 à 4 projets à travailler**

## **TRAVAUX**

### **1ers éléments de réponse :**

- Pour traiter les problèmes du quotidien sur le domaine public : application « Tell My City », qui permet de signaler ces désordres aux services techniques
- Nombreuses voiries et mise en accessibilité réalisés ces dernières années
- Projet de voie verte sur la route du truc vert
- Dos d'âne : intégralité des dos d'ânes communaux sont aux normes, impact sonore des véhicules à prendre en compte
- Grand Terrain près de l'Eglise : pourquoi ne pas en faire une aire de jeux

### **Propositions**

- Les Jacquets : rue des marins ok, demande de réfection de la rue des réservoirs pour terminer le secteur, remettre la signalétique de la rue des Marins et repeindre le stop
- Aménagement des trottoirs pour éviter les cheminements sur la route : à proximité de la médiathèque sur le CD 106, côté dune du Truquet, remerciements aux services techniques
- Aligner les plaques d'égouts le long du CD 106 pour sécuriser les cheminements cyclistes
- Réfection de la piste cyclable en forêt entre Piquey et Claouey : à voir avec l'ONF

## **SÉCURITE / MOBILITÉ**

### **1ers éléments de réponse**

- Dangerosité de la circulation cycliste à Piquey : sujet identifié par la Ville recherche de faisabilité en cours (terrains privés le long du CD 106, question du stationnement des riverains)
- Sécurisation le long de la route du truc vert : réduire la vitesse et sécuriser les cyclistes : étude de faisabilité en cours de finalisation pour une voie verte de 2,40 mètres
- Signalement des comportements inadaptés : réflexion en cours sur une charte du cycliste
- Occupation du domaine public à côté du photographe à Piquey : procédures en cours à l'initiative de la Ville

- Vitesses excessives : réflexion en cours pour passer tous les lotissements à 30 kms/h, 12 radars pédagogiques déployés en fonction des secteurs identifiés comme dangereux (ex : sortie de la route du Truc Vert)
- Cales de mises à l'eau : démarrage le 15 juin, avec régulation des accès aux cales de mises à l'eau et accompagnement des ASVP pour apaiser les accès aux cales et limiter les incivilités. Pour tous les résidents : pas de supplément pour le forfait stationnement et le corps-morts, supplément de 20 euros pour tous les habitants. Retour d'expérience en fin de saison.

### **Propositions**

- Sécurisation le long de la route du Truc Vert : réduire la vitesse et sécuriser les cyclistes : réalisation d'une piste cyclable sécurisée entre le centre équestre et le CD 106 : étude de faisabilité en cours de finalisation pour une voie verte de 2,40 mètres
- Elargissement des pistes cyclables sur certains secteurs pour les sécuriser
- Inciter les visiteurs à se garer à côté de l'Église de Piquey pour soulager le centre des villages, renforcer la signalétique
- Avenue du Couchant et Avenue de la Musicienne sont-ils considérés comme des lotissements ?
- Four : comment apaiser la circulation dans le village : dos d'âne ? autre proposition ? > à travailler en conseil de village
- Impact du paiement des cales de mises à l'eau : chercher une solution alternative au paiement
- Barrières anti-waze : remercier la mairie et renforcer la signalétique indiquant que ce dispositif est temporaire
- Coupe rase en face du camping SIBU : inquiétude sur les rémanants et le risque incendie

### **ENVIRONNEMENT**

#### **1ers éléments de réponse :**

- Forte présence de moustiques sur le Bassin suite aux fortes pluies : traitement ciblé des lieux de ponte, évolution réglementaire contraint à changer les traitements, opération pilote avec pièges à moustiques pour les particuliers distribués par le SIBA, renforcement des hirondelles et des martinets, gestes simples pour faire disparaître les sources d'eau stagnante dans les maisons, article prévu dans la revue municipale.

### **Propositions**

- Accompagner les habitants pour favoriser la nidification des hirondelles et des martinets et l'installation des hérissons.
- Installation d'une borne électrique sur le secteur

### **VIVRE ENSEMBLE / INCIVILITÉS**

#### **1ers éléments de réponse :**

- Incivilités : circulation des véhicules à moteur interdits en forêt > l'ONF et la Gendarmerie renforcent leur collaboration pour assurer le respect du code forestier

### **Propositions**

- Comportements dangereux de la part de cyclistes : rappeler les règles simples par la Ville (autorité publique) dans une charte.

- Renforcer la signalétique des interdictions en forêt (moto, 4x4), réfléchir aux messages et aux lieux d'implantation de la signalétique

**CONCLUSION :**

- Envoi par la Ville du relevé de décisions et des coordonnées des membres
- Désignation du rapporteur et des deux secrétaires par les membres du comité, choix des sujets à porter auprès de M. le Maire
- Restitution des réflexions à M. le Maire sous un mois
- 2<sup>ème</sup> conseil de village sur la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre, pour intégration des projets retenus dans le budget de 2022